

ANDRE SOULIER : Candidat

Avocat au Barreau de Lyon, 33 ans, Licencié en Droit, diplômé d'Etudes Supérieures d'Economie Politique, diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques. Marié 3 enfants.

ANDRE SOULIER

pas d'autres solutions



PAUL BALLY : Suppléant

Artisan, Conseiller municipal suppléant de Lyon, Délégué cantonal.

imp. p. guilloux, lyon -

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 MARS 1967 - DEPARTEMENT DU RHONE
5e CIRCONSCRIPTION

UNION DES REPUBLICAINS

FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE

Madame, Monsieur,

Vous êtes un des 24.000 électeurs (sur 37.000) qui ont voté contre le candidat Ve République, M. Cousté. Vous avez refusé une politique qui repose sur le pouvoir d'un seul et méconnait les besoins essentiels des hommes et des femmes de notre pays.

Qu'allez-vous faire pour le second tour ?

Vous êtes logique avec vous-même ; vous avez le souci de ne pas annuler votre premier vote.

Vous êtes sérieux ; vous avez la préoccupation d'émettre un suffrage utile et de faire en sorte que votre candidat soit élu.

Je suis le seul candidat qui puisse battre le candidat Ve République.

Regardez les chiffres du 1er tour : La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste et le Parti Communiste devancent M. Cousté : 13.530 voix contre 13.127.

La compétition sera serrée, c'est dire l'importance de votre vote. Il peut tout changer.

Pouvez-vous me l'accorder ? Recherchez honnêtement si mon programme répond, pour l'essentiel, à vos aspirations.

Je préconise :

- une politique de plein emploi par le progrès dans l'expansion,
- la mise en chantier de 600.000 logements par an, dont 350.000 logements sociaux accessibles aux ressources les plus modestes.
- un enseignement qui offre des chances égales à tous,
- le droit à la vie pour les personnes âgées et les handicapés physiques.

Je me bats pour la **justice sociale** et **pour le respect des libertés.**

Je vous propose un choix dans la clarté, qui n'est le fruit d'aucun marchandage de dernière heure.

Dès le 20 décembre 1966, j'ai accepté les accords conclus par la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste à laquelle j'appartiens. Ma candidature au second tour traduit la volonté de clarté et de rigueur de la nouvelle majorité qui mettra à la mystification de députés inconditionnels.

Les 24.000 électeurs de cette circonscription ont le droit d'exiger un **vrai député.**

Je vous remercie de la confiance que vous me témoignerez le 12 mars.

André Soulier